

COMMUNIQUÉ

Fribourg, le 20 avril 2020

La pandémie risque de plonger les deux tiers des entreprises fribourgeoises dans les chiffres rouges

La pandémie de Covid-19 pèse très lourdement sur les activités des entreprises fribourgeoises. La 2^e enquête liée à cette crise menée par l'Observatoire fribourgeois de l'économie fait ressortir qu'un tiers des sociétés ont subi un recul du chiffre d'affaires situé entre 20 et 50%. Une entreprise sur dix seulement n'a observé aucun impact voire une hausse des ventes. Pratiquement les deux tiers des sondés (62%) risquent de finir dans les chiffres rouges, si la crise dure plusieurs mois et que la reprise est faible.

Plus des trois quarts des répondants (77%) recourent actuellement au chômage partiel. Cette mesure pourrait toutefois ne pas suffire pour passer le cap, puisque 19% pensent qu'ils devront réduire leurs effectifs en raison de cette situation inédite et 39% affirment n'être pas encore en mesure de se déterminer sur ce point. Plus d'une entreprise sur deux (55%) estime que les mesures urgentes édictées par la Confédération sont insuffisantes. Une large majorité de 72% se prononce en faveur d'un plan de relance, une fois les restrictions levées.

La 2^e enquête de l'Observatoire fribourgeois de l'économie a été menée du 8 au 15 avril 2020 auprès de 124 entreprises (membres de l'Observatoire auxquels il a été ajouté les entreprises membres de la CCIF occupant plus de 100 collaborateurs). Le taux de participation s'est élevé à 56%, soit 69 entreprises répondantes.

Le recul des affaires est extrêmement brutal: près d'un répondant sur huit annonce un effondrement de son chiffre d'affaires supérieur à 50%. La crise n'est profitable qu'à une toute petite minorité de 4% des entreprises. Si la pandémie perturbe durablement la marche des affaires, une large majorité terminera donc l'année sur une perte. Seuls 38% des sondés sont confiants quant à la possibilité d'au moins parvenir à l'équilibre financier.

Le recours au chômage partiel est massif: 77% des entreprises questionnées y ont fait appel. Compte tenu des circonstances, les services de l'Etat suivent le rythme puisque presque 90% avaient obtenu une réponse au 15 avril 2020. Le gel des activités dans les sociétés est important, puisque 32% ont mis plus de 50% ou la totalité de leurs effectifs en RHT. Plus d'un quart fait état de 30 à 50% du personnel en chômage partiel. Ces données corroborent les chiffres du Service

public de l'emploi, qui montrent qu'environ 25% de la totalité des actifs fribourgeois sont actuellement en RHT. Côté "positif", l'enquête révèle toutefois que la situation ne devrait plus se dégrader aussi nettement: 81% des entreprises qui n'ont pas recouru aux RHT n'envisagent pas de le faire. La question de l'impact global de la crise sur le chômage à l'issue de la crise reste en revanche ouverte à ce stade, car 39% des entreprises ne sont pas encore en mesure de déterminer si elles devront réduire leurs effectifs.

Des solutions encore partielles

Côté liquidités – une question qui inquiétait une entreprise sur deux à l'issue du premier sondage de l'Observatoire clos le 18 mars – il apparaît que 38% des répondants à cette 2^e enquête ont contracté un crédit Covid. Sans cet apport urgent, 4% auraient été à court de trésorerie immédiatement et 19% après un mois. Un bon quart n'aurait pas pu faire face plus de deux mois. Pour mémoire, les crédits Covid sont plafonnés à 10% du chiffre d'affaires des sociétés emprunteuses. A noter enfin que pour les entreprises qui n'ont pas recouru à l'emprunt, d'autres solutions ont été mises en œuvre: 91% n'envisagent pas d'en solliciter un plus tard. La plupart de ceux qui y ont renoncé expliquent qu'un tel outil ne résout rien, ne faisant que repousser les problèmes.

Les mesures urgentes de la Confédération couvrent une large partie des besoins, 44% des entreprises estimant que cela leur permettra de passer le cap de la pandémie. Mais, comme la CCIF en a déjà fait part à plusieurs reprises, des problèmes importants restent à ce jour non résolus. 55% des sondés estiment qu'une aide complémentaire, à fonds perdu, devrait être octroyée par le canton dans le cadre de son plan d'urgence à 50 millions de francs dévoilé le 18 mars 2020, pour le paiement des loyers des commerçants qui ont dû fermer sur décision de l'Etat.

Ce type d'aide devrait également être étendu de manière plus large, pour la couverture d'une partie des frais fixes, aux entreprises qui subissent les répercussions de la crise, sans avoir été contraintes de cesser leurs activités (54% d'avis en ce sens). Une majorité de 51% demande également la suppression des inégalités de traitement entre dirigeants d'entreprises et salariés, les premiers n'ayant droit qu'à 3320 francs de RHT au maximum, alors qu'ils cotisent sur la totalité de leurs revenus. Les salariés ont droit à 80% de leur salaire.

Une large majorité des entreprises interrogées, 72%, plaide pour un plan de relance cantonal, qui doit faire suite aux aides d'urgence, de la Confédération et du canton. La création d'un fonds de soutien à l'économie récolte une majorité d'avis favorable (55%).

Contacts

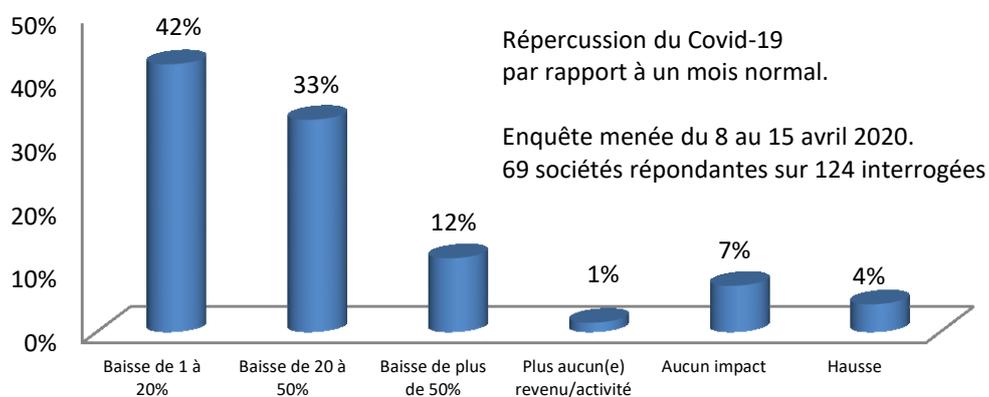
René Jenny | président | 079 353 60 93

Chantal Robin | directrice | 079 633 79 53

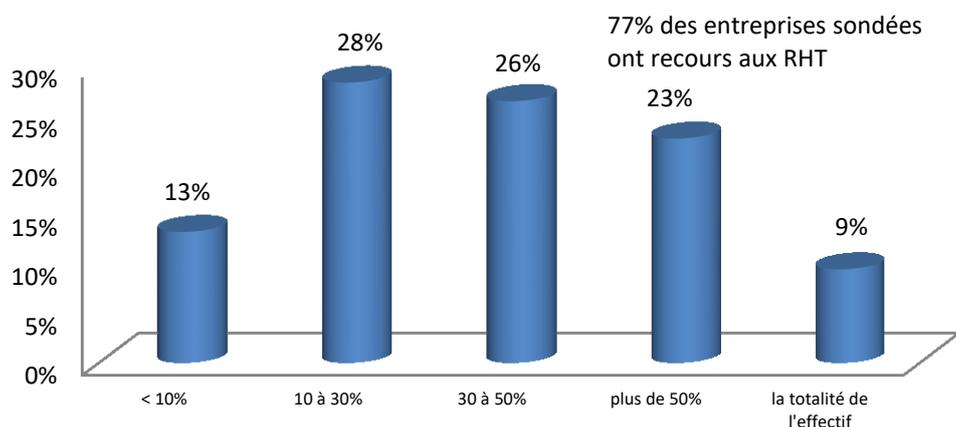
Philippe Gumy | conseiller économique | 078 739 53



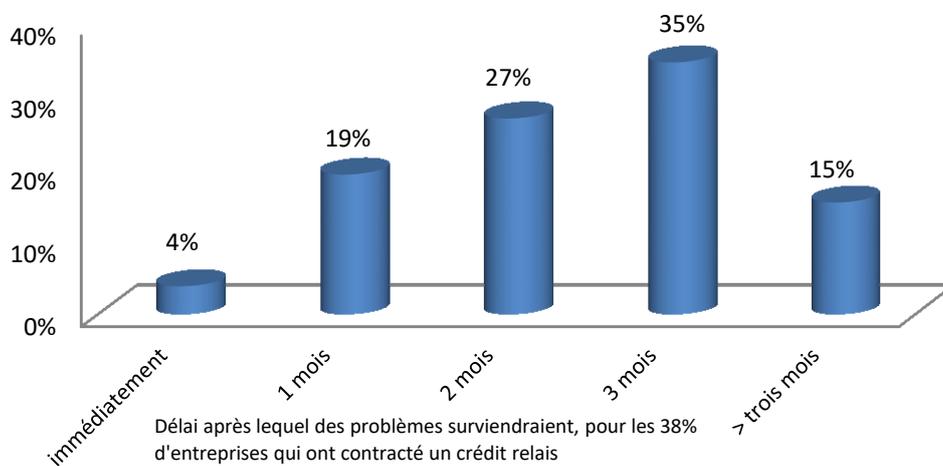
Impact sur le chiffre d'affaires



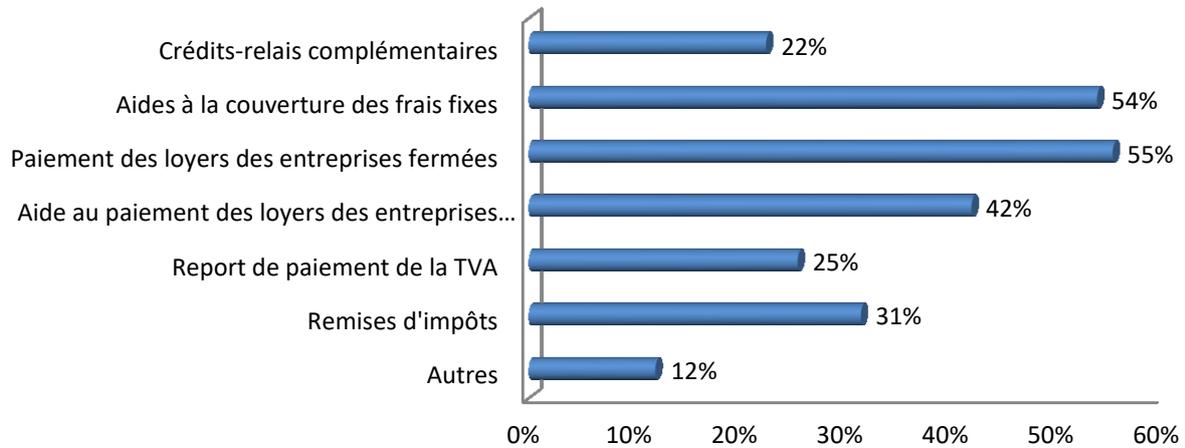
Part des effectifs en RHT



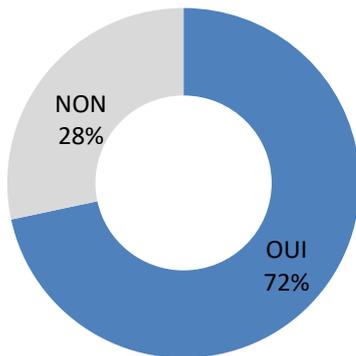
Problèmes de liquidité



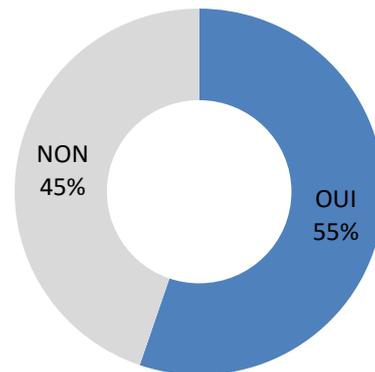
Aides cantonale de 50 millions - Priorités



Un plan de relance cantonal?



Un fonds de soutien ?



Données basées sur un sondage en ligne réalisé auprès de 69 entreprises (124 questionnaires envoyés). L'enquête a eu lieu du 8 au 15 avril 2020.

